



9^e Journée de coordination des Clusters Maritimes d’Outre-mer

Jeudi 10 novembre 2022

En ouverture, remise des insignes de chevalier dans l’Ordre Nationale du Mérite à Lionel Loubersac, cofondateur du Cluster Maritime Nouvelle-Calédonie, par Francis Vallat, fondateur du Cluster Maritime Français



Membres présents pour la matinée :

Organisme	Nom
Cluster Maritime Français	Frédéric Moncany de Saint-Aignan
Cluster Maritime Français	Alexandre Luczkiewicz
Cluster Maritime Français	Francis Vallat
Cluster Maritime Français	Zoé Alavoine
Cluster Maritime Martinique	Emmanuel Lise
Cluster Maritime de la Réunion	Loïc le Foulgoc
Cluster Maritime Guadeloupe	Marie-Laure Ciprin
Cluster Maritime Guadeloupe	Christophe Foucault
Cluster Maritime Nouvelle Calédonie	Philippe Darrason
Cluster Maritime Nouvelle Calédonie	Lionel Loubersac
Cluster Maritime Polynésie Française	Anne-Mai Do Chi
Cluster Maritime Polynésie Française	Stéphane Renard
Cluster Maritime Polynésie Française	Stéphane Perez

Cluster Maritime Polynésie Française	Brigitte Ravail
Cluster Maritime Polynésie Française	Georges Mai
Cluster Maritime de Mayotte	Sittirati Mohamed
CCI Mayotte	Nassay Ibrahima
FEDOM	Hervé Mariton
FEDOM	Françoise de Palmas
SGmer	Nicolas Gorodetska
Cab Carencio	Etienne de la Fouchardière
RSMA	Capitaine Pierre Pinel
DGOM	Frédéric Joram
DGOM	Loïc Biwand
Fondation Delors	Pascal Lamy
Fondation Delors	Geneviève Pons
Bureau AEM de la Marine (visio)	Capitaine de Frégate François Ceccaldi

Présentations des différentes annonces :

- France Mer 2030, annoncé par Hervé Berville lors des Assises de l'économie de la mer 2022
- Rendez-vous Assises économiques des Outre-Mer le 6 décembre 2022 (en distanciel), Organisé par Ouest France, en partenariat avec la Fedom, et le Cluster Maritime Français. Présence de deux tables rondes sur les activités maritimes.

Présentation du programme Starfish par Pascal Lamy et Geneviève Pons

Le programme Starfish est un programme européen de régénération de l'hydrosphère. Il porte le nom de « programme de recherche et d'innovation Horizon Europe » dans le programme de recherche européen. Le cycle actuel expérimente les missions différentes de la méthode classique (méthode de l'arrosoir). Il fixe un objectif : l'argent investit sera le moteur d'un programme qui a été élaboré pendant deux ans.

Actuellement, le programme en est à l'étape de la mise en œuvre. La dimension ultramarine n'est pas développée pour l'instant, car il n'y a pas de mandat officiel de la Commission européenne.

Ce programme est intitulé Starfish car l'étoile de mer est un symbole qui vise la vie, ainsi qu'une démarche systémique étant donné que chaque partie interagit avec les autres. Les 5 dimensions sont inséparables et la démarche fait travailler simultanément sur les 5 branches.

3 branches opérationnelles :

- 0 pollution
- Régénération des écosystèmes marins et aquatiques
- Décarbonation des eaux.

Ces 3 domaines regroupent une 30aines d'actions par jambe.



2 jambes ont un rapport avec les ressources nécessaire à la réussite du programme :

- Domaine de la connaissance, (science, et lien d'opinion en Europe, distance émotionnelle à l'égard de l'océan).
- Dimension de l'ordre de la ressource. Système = pilotage. Améliorer la gouvernance.

Il y a un certain écho avec les mesures entreprises dans les différentes régions d'Outre-mer. On retrouve des correspondances évidentes.

La priorité est à donner aux circuits courts : gagner du temps grâce à l'IA (intelligence artificielle), développement l'observation.

On y retrouve un grand travail de gouvernance, de diplomatie scientifique, qui se trouve d'abord à l'intérieur de l'Union européenne, mais aussi sur le plan mondial.

En effet, le développement d'un jumeau numérique européen n'a pas de sens s'il ne devient pas mondial. Avantage concurrentiel, horizon hydrosphérique. L'objectif de ce programme est de faire de l'Europe le leader de la science océanique.

Parmi les mesures qui sont sorties des travaux, mise en place d'un jumeau digital et projets-phares. La notion de projet pilote est développée dans les bassins maritimes, vont se répandre dans l'ensemble des territoires européens. Tout ce qui est découvert est d'ailleurs destiné à être testé ailleurs.

Les quatre bassins maritimes sont les suivants :

- La **Zone Baltique**, envahie par les nitrates agricoles, le projet-phare est la décarbonation de l'économie et la circularité.
- Le **Bassin méditerranéen**, lutte contre les pollutions, dont plastique puis autres types.
- **Danube et Mer noire**, accent sur la restauration des écosystèmes. Pas de progression due à la guerre.
- **Atlantique et Arctique** protection des écosystèmes côtiers.

Les appels d'offres ont été lancés dès 2021. En 2022, les évaluations sont en cours, et le programme de travail de 2023 va être adopté en novembre. Les appels d'offres concernent chacune des actions prévues par la mission.

Comment les territoires d’Outre-mer peuvent participer ? Il est possible d’adhérer à la charte de missions, lancée lors de la conférence des Nations Unies sur les Océans à Lisbonne. Cette charte rappelle les objectifs de la mission et rappelle comment on peut y participer.

Cela permet d’être dans un cercle, d’être repéré par les personnes qui font la même chose, et ainsi gagner en visibilité lors des appels d’offres ou faire appel aux porteurs de projets lors des tests. Les trois actions sont progressives. Il a été proposé pour les Outre-mer de rentrer dans ce projet Starfish.

Qui peut candidater ? En ce qui concerne la charte, toute entité : Entreprise, association, entité portuaire etc. dans les champs suivants :

Partage de données (pour le jumeau digital), recherche, mise en œuvre de solutions, engagement citoyen, éducation formation.

L’adhésion à la charte permet de se faire connaître et de connaître l’action des autres.

Remarque de la FEDOM :

Le fait qu’il n’y ait pas de projet phare en Outre-mer est un défaut. L’avantage des Outre-mer est qu’ils disposent de larges territoires marins. Quelques thèmes intéressants :

Question de l’espace vert, du verdissement de l’industrie spatiale, du Jumeau numérique et connaissance de l’espace « vert »..

Le programme des Outre-mer pourrait se baser sur la nécessité de connaître les courants marins (optimisation des routes navigables. La question de la connaissance des grands fonds est également incontournable.

Échanges sur les sujets prioritaires

- **Reprise des Cycles des visios trimestrielles.**

Le souhait unanime de reprise des visioconférences avec la DGOM/CMF a été formulé. Il est donc décidé de redémarrer au premier Trimestre 2023, avec des séquences thématiques pour des sujets identifiés en amont.

- **Informations CIMER :**

- CFM OM plénier, en janvier (date à déterminer)
- CIMER vraisemblablement en mars
- La SNML (stratégie nationale mer et littoral) doit faire l’objet d’une consultation publique et des parties prenantes. Le CIMER est le moment où on va arrêter et recueillir les propositions sur la SNML. La DGAMPA souhaiterait faire des considérations ultramarines un volet particulier.

- **FIM (Fonds d’intervention maritime)**

La Réunion, la Nouvelle Calédonie, ainsi que la Polynésie Française avaient candidaté.

La Réunion est lauréate avec le projet « Baromètre des données économie bleue ». Ce projet fait suite à la naissance de nouvelles activités comme le *whale watching*, mais actuellement peu de données sont disponibles (données existantes à niveau mondial mais pas à niveau local). NB : Le FIM est un fond sur laquelle des petites structures peuvent candidater.

La Réunion avait proposé un autre projet : études prospectives sur les moyens de navires décarbonés sur le territoire. Il y a une nécessité locale d'avoir une étude prospective pour la décarbonation des navires côtiers et de pêche (pas été retenu à cette session).

La Réunion avait proposé un dernier projet sur l'attractivité des métiers. Ce projet consistait à aller chercher et aller à la rencontre des habitants déconnectés, avec la « caravane des métiers » en apportant des contenus multimédias dont la présentation des métiers maritimes aux jeunes.

La Nouvelle Calédonie n'a proposé qu'un seul projet. Il s'agissait d'un sujet de sensibilisation et formation. Cela consiste en la création d'une classe « mer » en collaboration avec le vice-rectorat, le Cluster maritime et un second cluster. Le projet n'a pas été retenu ni bénéficié de la moindre explication. Il y a une méconnaissance des métiers du maritimes. 4 lycées pilotes, 40 élèves ambassadeurs étaient impliqués. Ce projet avait pour objectif d'aider les nouvelles générations à comprendre l'économie bleue et les métiers de la mer.

La Polynésie Française a connu un problème avec la chaîne de transmission des dates des différentes sessions pour postuler. Un projet de structuration des aquaculteurs pour des formations a été proposé et non retenu.

Une demande est portée pour la prochaine échéance : Il s'agit de la Fédération des sauveteurs en mer polynésiens pour que leurs formations puissent être éligibles au prochain projet.

Observations générales :

Concernant la typologie des lauréats, il serait intéressant de comparer la part entre lauréats institutionnels et lauréats privés. En effet, les acteurs publics semblent favorisés. Lors de l'appel à projets, il est plus facile de dire oui aux candidatures publiques, mais il existe aussi un déséquilibre dans l'information des appels à projets.

Le FIM semble plutôt bien accueilli dans l'idée. Il faudrait cependant en améliorer le fonctionnement concernant les territoires d'Outre-mer. Les CMOM demandent des explications sur le processus des critères/sélections à l'œuvre, souhaiteraient également des retours sur les projets proposés.

Pour rappel, le FIM est doté d'une enveloppe de 15 millions d'euros en crédits de paiement et de 17,5 millions en autorisations d'engagement.

Pour la [première vague d'appel à projet](#), on retrouve 6 lauréats Outre-mer sur les 28 au total sur le plan national.

33 lauréats ont été sélectionnés, à l'occasion de la [deuxième vague de l'appel à projets](#) de la deuxième vague dont 5 en outre-mer.

- **CEREMA**

Un Fond de 30M d'euros est porté par le CEREMA concernant deux sujets : Le port de plaisance d'avenir et la base nautique d'avenir. Les territoires d'Outre-mer (DOM et COM) sont éligibles :

[Règlement d'intervention du dispositif d'aides au « fil de l'eau » pour accélérer la transition écologique des ports de plaisance](#)

- **Le plan d'innovation outre-mer (PIOM) :**

La Polynésie Française a été lauréate pour le **projet Nārua** qui concerne la structuration de la formation pour monter en grade supérieur pour les polynésiens.

L'objectif est de faire une refonte de l'offre de formation supérieure en Polynésie française. Ce projet a été monté en co-construction par un consortium d'acteurs publics et privés. Le budget estimé est de 11,2Meuros.

Par ailleurs, le projet NAHITI (Nouvelles Approches pour l'Innovation et la Technologie dans les Îles de Polynésie française) qui vise à accélérer la transformation durable de l'écosystème d'innovation dans les Îles de Polynésie française ambitionne de faire émerger et soutenir le développement de projets innovants, de répondre à leurs besoins spécifiques et consolider les capacités d'innovation du secteur privé et des institutions clés du territoire. Le portage du projet est assuré par l'Université de la Polynésie française.

Le Programme Polynov (Polynov est proposé dans le cadre du projet Nāhiti) a été pré-sélectionné sur la phase 1 du Plan d'Innovation Outre-Mer. Le Programme sera lancé début 2023 sous réserve que le projet Nāhiti soit définitivement sélectionné et financé par le Plan d'Innovation Outre-Mer.) cible pour 55 000 euros 10 projets innovants, dont certains maritimes ;

C'est un dispositif qui est reconductible et pérennisable. Ce n'est pas strictement maritime, mais le maritime ressort dans le projet.

Remarque de la DGOM : l'appel à manifestation d'Outre-mer est concrétisé par 13 projets retenus, avec au moins 1 par territoire. 17 candidatures ont été déposées pour l'appel à projet en lui-même, dont les 13 retenues.

- **La Guadeloupe.**

En Mai 2021, le Cluster Maritime de Guadeloupe a répondu à l'appel à projet d'expérimentation « **structures flottantes artificielles** » (POMU) lancé par le Ministère de la mer, de l'environnement et des Outre-mer, en proposant une expérimentation de structure flottante artificielle. Le projet a été retenu, mais reste en attente depuis un an et demi. En effet, le projet est bloqué au niveau de la direction des affaires maritimes. Le CMG est donc en attente de pouvoir lancer le projet. L'objectif est la création d'éco-plateformes pour protéger les îlets qui sont en train de disparaître notamment dans l'espace Grand cul-de-sac Marin.

- **Comité France maritime.**

Voici les sujets des CMOM à notifier lors des réunions Comité France Maritime.

Le Cluster Maritime de Mayotte :

Concernant l'état de la ressource à Mayotte : le territoire possède de grands espaces de pêche. Mais les réglementations actuelles ne correspondent pas à la pêche, car cette réglementation n'est pas adaptée aux pêcheurs mahorais. Des démarches ont été entamées pour trouver une solution pour y déroger, mais il n'y a pas de réponse actuellement auprès des professionnels.

C'est un combat sans résultats concrets pour les pêcheurs. Un premier rendez-vous a eu lieu avec le ministre Berville pour examiner ce sujet. Aussi, des précisions liées à la réglementation européenne en matière de pêche ont été demandées au commissaire européen.

Le problème est que toutes les décisions sont prises à la Réunion. Les Affaires Maritimes se trouvent à La Réunion, mais à partir du 1 janvier 2023 Mayotte aura sa propre direction territoriale des affaires maritimes, avec un risque de perte d'influence car les affaires maritimes seront rattachées à un DEAL (Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement).

De plus, les affaires judiciaires sont jugées à la Réunion. Les PV des pêcheurs mahorais sont à payer à la Réunion. C'est pourquoi les décisions judiciaires sont sévères car ils ne se déplacent pas à la Réunion, alors que le service judiciaire est pleinement fonctionnel à Mayotte.

Un travail est en cours afin de donner une compétence judiciaire maritime à Mayotte.

Enfin, il y a une incompréhension des populations locales sur les quotas de pêches. Les thoniers-senneurs (bateaux basés au Seychelles disposant de l'autorisation de pêcher dans la ZEE de Mayotte), sont immatriculés à Mayotte, qui pêchent à Mayotte mais repartent à l'île Maurice pour la débarque. Il n'y a donc aucune retombée économique pour Mayotte.

Sujets Cluster Maritime de Polynésie Française :

- Accessibilité et identification des fonds de la relance, avec levé des différents points de blocages, car les seuils sont trop élevés.
- Formations maritimes : émergence du campus des métiers et des qualifications de la mer, en complément du Centre des métiers de la mer
- Sur les ressources marines, soutien à la pêche hauturière et défiscalisation,
- Projet de développement/redimensionnement des moyens de levage du port de Papeete. C'est un outil stratégique. Echanges complexes avec la Marine, et difficulté d'avancer.
- Exploration des Grands fonds marins
- Soutien au développement des EMR (salue l'annonce d'Annonce Open-C).
- Aide au développement de l'innovation dont développement des énergies renouvelable en PF.

- Sauvetage en mer. La Polynésie échappe au déploiement de la SNSM. La FEPSM ne peut parvenir à structurer une entité de secours en mer uniquement basé sur le bénévolat sans ressources et sans moyens. Besoin de continuer à avancer sur le sujet.
- CIMER : quelle vision d'articulation « économie bleue » et « économie indopacifique » ?

Sujets Cluster Maritime de Guadeloupe :

- Concernant la protection des baleines, la Guadeloupe est composée d'un sanctuaire (le sanctuaire pour les mammifères marins Agoa). Cependant, la pêche à la baleine est remise d'actualité notamment par le Japon qui investit et finance les ports pour la chasse à la baleine. Un quota de 4 baleines par an a été établi pour Saint Vincent et Grenadines. Cependant, Si Antigua récupère un quota à son tour, il se pourrait que d'autres territoires redemandent la possibilité de chasser la baleine.
- Concernant la formation, la Guadeloupe ne dispose plus d'établissement de formation depuis le départ de l'école maritime privée. Aucun lycée de la mer ou institut des métiers de la mer ne se trouvent sur le territoire guadeloupéen. Pour se former, les élèves doivent se rendre soit en Martinique soit en métropole.
- Concernant la gestion des déchets, le démantèlement et la déconstruction, on retrouve uniquement sur l'espace maritime du grand port maritime de Guadeloupe, pas moins d'une centaine d'épaves démembrées.
- La CMA CGM investit dans sept navires au GNL destinés à la desserte des Antilles françaises. Environ 200M€ sont investis en Guadeloupe pour le dragage du chenal dans le but d'accueillir des navires de plus grande capacité.

Sujets Cluster Maritime de Martinique :

- Il n'y a pas de lycée de la mer en Martinique. Le besoin de financement de l'État des besoins maritime est de l'ordre de 7%. Cela représente 380 à 450 mille euros. Toutefois, ce n'est pas suffisant, il faudrait que l'Etat revoie son action.
- Concernant le développement d'une flotte stratégique, il serait intéressant de former la population en Martinique afin de pouvoir s'appuyer sur les marins stratégiques. Le secteur privé (notamment la CMA CGM) pourrait être sollicité pour contribuer financièrement aux besoins et aux outils de formation.

Sujets Cluster Maritime de Nouvelle Calédonie :

- En septembre 2022, un projet pilote d'infrastructures maritime « le Pôle maritime » a été présenté. Ce Pôle d'excellence s'étalera sur trois secteurs d'implantation : Un premier site servira à développer le chantier naval, un deuxième lieu concernera la formation et le numérique, et enfin un troisième Pôle maritime sera consacré au touristique, à la croisière scientifique et à la grande plaisance.

Dans le Pôle de connaissance sur la mer et l'océan, la mise en place d'un océanoscope et d'une base scientifique est nécessaire. En effet, des flottes scientifiques naviguent aux abords de la Nouvelle-Calédonie, mais les infrastructures actuelles sont insuffisantes pour les accueillir. L'idée serait d'accueillir les scientifiques à terre et sur mer, avec des moyens de paramétrage, calibration, etc. Cela va dans le sens de l'exploration des grands fonds. Par exemple, le navire allemand « SONE » est déjà venu à trois reprises à Nouméa. Ainsi, la création d'infrastructures scientifiques, sur un axe indopacifique avec des infrastructures de soutien serait important, notamment avec l'arrivée du nouveau navire de l'IFREMER.

- Concernant la formation, un audit de formation a été demandé par le cluster maritime depuis plus d'un an déjà. Cette demande est bloquée par l'administration. Le cluster maritime de Nouvelle Calédonie a besoin de soutien pour arriver à l'aboutissement de cet audit.
- Concernant la transition énergétique, un projet de navettes 0 émission est en train d'être développé. Ces navettes auraient un profil de remorqueur ou navire à grande vitesse qui ravitaille les îles. Ce projet concerne quatre sujets transversaux. Ce sont des projets pilotes.
- On retrouve des sources d'hydrogène naturel en Nouvelle-Calédonie. Actuellement un projet utilisant les AUV entre deux entreprises est en train de se développer pour monter un programme d'identification des sources et des flux. Ce projet est prospectif, mais cela reste un atout de la Nouvelle Calédonie.

La **FEDOM** organise un village numérique ultra-marin, qui permet aux entreprises numériques d'Outre-mer de pitcher devant des investisseurs, avec pour entre autres thématiques l'économie bleue. Événement virtuel les 25 et 26 novembre.

Fin matinée.



Après Midi

- Membres présents

Organisme	Nom
Cluster Maritime Français	Frédéric Moncany de Saint-Aignan
Cluster Maritime Français	Alexandre Luczkiewicz
Cluster Maritime Français	Zoé Alavoine
Cluster Maritime Martinique	Emmanuel Lise
Cluster Maritime de la Réunion	Loïc le Foulgoc
Cluster Maritime Guadeloupe	Marie-Laure Ciprin
Cluster Maritime Guadeloupe	Christophe Foucault
Cluster Maritime Nouvelle Calédonie	Philippe Darrason
Cluster Maritime Nouvelle Calédonie	Lionel Loubersac
Cluster Maritime Polynésie Française	Anne-Mai Do Chi
Cluster Maritime Polynésie Française	Stéphane Renard
Cluster Maritime Polynésie Française	Stéphane Perez
Cluster Maritime Polynésie Française	Brigitte Ravail
Cluster Maritime Polynésie Française	Georges Mai
Cluster Maritime de Mayotte	Sittirati Mohamed
CCI Mayotte	Nassay Ibrahima

Présentation du dispositif « Connect by CNES » (Centre national d'études spatiales).

Par Éric Brel, responsable maritime et Outre-mer au CNES.

Le CNES observe et accompagne l'évolution du marché du spatial. Le centre est présent depuis 1961. Il a un rôle régalien. Il est composé de 2300 personnes et possède un budget 2,5 milliards d'euros.

Ces 5 priorités pour répondre au besoin de l'Etat sont :

- Besoins de l'espace,
- Aide au développement aux industrie des Telecom,
- Défense et aide à la maitrise d'ouvrage pour les armées,
- Sciences liées à l'univers
- Observation de la terre.

On observe ces dernières années l'accélération du développement des projets à dimension spatiale avec notamment l'arrivée de Space X, le programme spatial de Chine, ou la multiplication des agences spatiales avec aujourd'hui 80 agences spatiales sur la planète.

Le CNES possède différentes plateformes telles que : Observation, Césars, Lab nex, Medes (clinique de l'espace), et Navlab. Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spatial.

L'objectif du CNES est le développement de services d'accompagnement, et le financement des acteurs ou de projets. Par exemple, le CNES propose la mise en place d'un service de formation ou encore d'un module ambassadeur du spatial. Par ailleurs le CNES participe à des actions de promotion, notamment pour les start-up,. Par exemple, le CNES est le premier incubateur de start-up développant dans le domaine spatial. Ainsi le CNES offre des services d'accompagnement pour les start-up mais aussi les grands groupes, qu'ils soient situés sur le territoire métropolitain ou en Outre-mer.

Les différents secteurs couverts : l'amont, tout ce qui est développé vers l'espace, vers l'infrastructure des constellations, du service de mise en orbite, de logistique spatiale, et d'économie lunaire.

Une grande coopération est engagée, avec des accords nationaux et internationaux : par exemple, le CNES a un partenariat avec le CMF, la French tech, ainsi que des pôles de compétitivité, mais aussi des partenariats avec plusieurs pays étrangers. Le CNES coopère avec d'autres organismes, comme l'IFREMER. Le CNES mène également plusieurs actions avec des grands groupes tels que Remy Martin, CMA-CGM, ou encore la SNCF (développement de trains autonomes).

Quelques marchés ciblés :

Dans le secteur de la **gestion des territoires** les technologies développées par le CNES permettent d'avoir un impact notamment concernant la végétalisation (ex : comptage des arbres), la chaleur urbaine (passoires thermiques), la gestion des déchets (repérage de décharge illégale), l'artificialisation des sols, l'utilisation des énergies, et la surveillance des territoires en littoral. Les outils permettent de détecter les pollutions, que ce soient des pollutions de l'atmosphère, des sols, des eaux, ou l'impact de la fumée. Le CNES a un impact aussi dans la communication par la gestion des secours, dans la détection des zones blanches et dans le bien-être avec le suivi de patients et de l'épidémiologie.

Dans le secteur de **l'agriculture**, la technologie dont dispose le CNES, comme la cartographie, le guidage ou la collecte de DATA permet la régénération des sols et la favorisation de la biodiversité, la réduction de la quantité d'intrants, ou encore l'adaptation au changement climatique. Ainsi, des acteurs proposent l'automatisation des activités agricoles, ou le guidage des engins afin d'enlever les mauvaises herbes.

Dans le domaine de **Santé**, le Plan national "innovation santé 2030" prévoit ainsi de mobiliser près de 7 milliards d'euros pour favoriser les investissements innovants dans la santé, en particulier pour soutenir l'innovation sur 3 secteurs cibles : la santé numérique, (développer les solutions de santé dans l'espace (sur les astronautes), opération à distance etc.), la biothérapie et la bio production (À travers la bio production, plusieurs secteurs-marchés peuvent être atteints: la pharmaceutique, la nutrition ou encore le secteur des cosmétiques), et les maladies infectieuses (Le CNES soutient depuis de nombreuses années des projets dans le domaine de la télé-épidémiologie pour mettre en place des services de cartes à risque pour les maladies liées à l'environnement.)

Concernant le secteur de **l'énergie**, le CNES permet de trouver de nouvelles ressources ou d'optimiser les ressources actuelles. Sur terre, toutes les ressources sont concernées, soleil, éolien, énergie marémotrice, et houlomotrice. Le CNES permet la localisation de zones à forts potentiels comme l'isolation des bâtiments et la recherche de nouvelles ressources.

Enfin, dans le secteur **maritime**, le CNES peut avoir un impact dans les domaines suivants : le routage intelligent, la gestion portuaire, la surveillance maritime et l'interaction de l'environnement avec l'activité humaine. Par ailleurs le CNES peut aider pour la gestion de flottes, une navigation précise, ou l'impact des infrastructures. Grâce aux outils, le CNES est capable de détecter la pêche illégale, les aires maritimes protégées grâce à une surveillance automatique. Il est possible aussi d'avoir un suivi des estuaires du littoral, un suivi du changement climatique (submersion) et aussi un suivi de la qualité de l'eau pour l'approvisionnement.

- **POLES MER** (Bretagne Atlantique et Méditerranée)

Lors des AEM2022, les Pôles mer, dont les représentants ont été invités par le CMF ont manifesté leur volonté de (re)tisser des liens avec les CMOM et leurs sujets d'innovations maritimes.

Il faut maintenant faire des propositions de thématique pour les visios ; les thématiques peuvent être différentes par bassins. Il y aurait donc 3 visios, une par bassin : Atlantique, Pacifique et Indien

- **CINAV**

Le Campus des industries navales a créé le dispositif du "Navire des métiers – le road show", qui est un outil itinérant, composé de quatre structures (trois conteneurs maritimes et d'un stand « light ») déployées indépendamment les unes des autres ou ensemble. Elles sont toutes équipées de matériel audio-visuel permettant la diffusion de clips métiers, d'une animation de réalité virtuelle et proposant des rencontres avec des experts métiers et RH.

Le Cluster Maritime de la Réunion s'est renseigné pour envoyer ce navire des métiers mais a rencontré des difficultés d'ordre technique et financier. En effet, l'envoi d'un conteneur est onéreux. En plus du transport, il faut une personne pour animer, échanger et monter le conteneur. Concernant le modèle de financement de ce navire des métiers, les régions et collectivités prennent part au financement.

La Polynésie Française avait demandé un devis au CINAV, qui est de 100 000 euros. Ce devis comprend un conteneur équipé qui reste sur place, avec les équipements, et une personne qui vient former les équipes. Il est important de rappeler que les Clusters Maritimes n'ont pas la vocation de payer le conteneur.

Ainsi, l'idée est de mutualiser le conteneur avec les différents territoires d'Outre-mer et de le faire circuler entre eux. Concernant les financements, il serait intéressant de s'adresser à des fondations ou mécènes en présentant un projet ultramarin qui permettrait la division des coûts. De la sorte, une approche commune est à envisager, d'autant plus que l'adhésion au CINAV très élevée.

- Euromaritime 2024

Hugues du Plessis d'Argentré (SOGENA) est venu présenter le salon Euromaritime 2024 qui se tiendra les 30 janvier et 1er février 2024 à Marseille. Lors de l'édition 2022, un effort important avait été fait en mettant à disposition des entreprises d'Outre-mer un pavillon dédié. 6 entreprises ont pris part à ce salon. Lors de la prochaine édition, la présence de (nouvelles) entreprises d'Outre-Mer serait très appréciée, projet à préparer en amont.

Présentation du Cluster Maritime de Mayotte :

La présidente du Cluster Maritime de Mayotte, Sittirati Mohamed est ingénieure agronome issue du monde de l'agriculture et gestionnaire de deux sociétés. La première concerne la valorisation des herbes marines et de la recherche in vivo. Il s'agit de tester des molécules aux près de la volaille. La deuxième structure concerne l'aquaculture. À Mayotte, ce secteur est en stand by depuis 10 ans. Sa société essaie de relancer le système. Actuellement, il n'y a que de la recherche mais pas d'aboutissement au niveau attendu.

En février 2022, le Cluster Maritime de Mayotte a été créé ; avec pour adhérents les associations/coopératives de pêches, l'Union Maritime et portuaire, la CCI ; beaucoup d'entreprises souhaitent participer au développement de ce cluster. Cependant, pris par leurs activités respectives, il est nécessaire d'aller faire du « porte à porte » pour convaincre les PME/TPE de rejoindre le réseau.

Le Conseil d'administration est composé de 13 membres, et possède un bureau de 6 personnes, membres d'honneur, membres bienfaiteur, adhérents. Pour son budget de fonctionnement, le CMMY étant identifié dans les stratégies territoriales comme un outil, il a pu obtenir l'aide de la CCI et du département. Le CMMY est considéré comme une interface entre les entrepreneurs et les services publics. Une nouvelle demande de budget de fonctionnement sur 3 ans a été formulée.

Le CMMY est preneur des retours d'expériences et actions prioritaires à mettre en place de la part des autres clusters maritimes, afin de pouvoir se projeter dans un plan d'action.

Réflexion sur les AEM2022 :

Le manque d'échange avec les intervenants par un jeu de questions/réponses lors des tables-rondes est regretté. De même dans les ateliers il y avait 15 min d'échange, ce qui semble trop court.

Question récurrente, une session en plénière dédiée à l'Outre-mer est-elle envisageable ? Il est plutôt question de donner de la visibilité à l'Outre-mer en plaçant des intervenants dans les diverses tables-rondes.

Concernant l'annonce qui a été faite aux AEM2022 sur la création de la fondation OPEN-C : il s'agit d'une structure dédiée à l'éolien flottant et aux Énergies Marines Renouvelables (EMR) qui vise à fédérer les ressources et infrastructures d'essais en mer dès 2023.

<https://fondation-open-c.org/>

Présentation des actions/sujets Cluster Maritime Guadeloupe.

La moitié des membres du cluster maritime de Guadeloupe est issue du secteur de l'activité de tourisme en mer. Les autres membres sont issus des secteurs du transport maritime, des activités transverses et des activités nautiques et plaisance.

Présentations des projets menés par le Cluster maritime de Guadeloupe :

Pendant la période de crise COVID, le fonctionnement des organismes était ralenti. Le parc national n'avait pas d'activité. Ainsi, des actions ont été menées pour aider les prestataires. Par exemple, le parc a débloqué un budget, et le cluster maritime a emmené 435 élèves pour découvrir le parc National de la Guadeloupe afin de renforcer la communication sur l'importance et la fragilité des milieux naturels auprès des élèves.

L'année 2021 a été marquée par l'entrée au Conseil d'Administration du Parc National de la Guadeloupe. En effet, Mme Marie Laure CIPRIN a été nommée par le Préfet en octobre 2021. L'objectif poursuivi est d'avoir toutes les professions maritimes pleinement représentées.

Le Cluster maritime de Guadeloupe a travaillé sur un projet de barge écologique répondant à la préservation des espaces maritimes et de la biodiversité des ilets de l'Espace Grand cul-de-sac Marin. Ce projet a été retenu par la Direction de la Mer, mais est en attente depuis un an et demi.

Le Cluster maritime de Guadeloupe a travaillé avec le rectorat lors de la journée de l'économie bleue en mettant en relation le rectorat et l'ENSM. Le CMG a travaillé à mettre des modules sur les métiers du maritime.

Pour la favorisation des candidatures des jeunes le cluster a organisé de visio conférences d'informations.

Pour la Semaine de l'emploi maritime, le CMG, en partenariat avec le pôle Atout Mer a accompagné en tuk-tuk les demandeurs d'emploi en visite dans les entreprises maritimes, (membres du CMG) situées sur le littoral de la ville de Pointe à Pitre.

Le CMG a mené des actions de Formation et sensibilisation en mars dernier, lors de la semaine de l'emploi maritime. Cette année, l'édition est renouvelée, et se tient également en outre-mer.

Concernant le milieu portuaire, deux projets ont été développés ;

- **Le CEI.BA**, qui est le nouveau *port community system* qui permet de faire des statistiques, le calcul du poids carbone et les trafics. Ce système permet le suivi des procédures administratives et douanières liées à l'importation, l'exportation et au transbordement de marchandises.
- **Le programme Cayoli**, qui est un projet développé par le GPM de Guadeloupe dans le but de protéger l'environnement. Ce programme, au service de la biodiversité est assez exemplaire dans la Caraïbe. Un exemple d'une des actions de ce programme serait la transplantation de coraux. Ainsi, la Guadeloupe duplique son savoir sur la protection de l'environnement sur les autres GPM de la Caraïbe.

Présentation des actions/sujets Cluster maritime de Martinique :

Le CMM est indépendant. Il est composé de 50 adhérents et possède un budget de 25 000 euros. Concernant le chiffre d'affaires de l'économie bleue en Martinique, cela représente environ 30 millions d'euros à l'année. Cependant, la filière aquacole, la Martinique ne produit que 35 tonnes mais ce n'est pas viable économiquement donc on compte sur le développement et la croissance de l'agriculture aquacole.

Concernant les différentes formations, on retrouve en Martinique plusieurs écoles et formations telles que : l'école de formation maritime, la formation de bac pro maintenance nautique et l'institut catholique, qui délivrent des diplômes bac +2, diplôme universitaire des métiers de la mer ou encore des certificats de matelot.

L'évènement majeur du Cluster maritime de Martinique est le Martinique boat show : c'est un outil qui permet le développement territorial et le rayonnement touristique de la collectivité. C'est un outil au service de la collaboration caribéenne. L'objectif est de dynamiser le marché local et l'ouvrir sur l'ensemble de l'arc Caribéen. Cela représente 6000m² d'exposition, les bateaux exposés en vente, circuit à sec et à l'eau. Par rapport à 2019, +40% de visiteurs (46500) et +35% d'exposant (78). Sur ces entreprises, il y avait 69 entreprises martiniquaises, 5 entreprises Saint-Martinoises et 2 entreprises guadeloupéennes et leur cluster représentant ses 64 membres, 2 entreprises métropolitaines.

Présentation des actions/sujets Cluster maritime de Polynésie française,

La Polynésie française est composée de 118 îles, dont 78 îles habitées. Le Port autonome de Papeete devient le port autonome de PF. Le CMPF est composé de 70 membres, et représente plus de 350 entités.

Le CMPF a mené plusieurs projets, notamment des projets transversaux comme le projet de renouvellement des flottes en activités en favorisant le montage stable et rentable d'une ligne de transport maritime fret et passager inter-archipels. Le CMPF a contribué à la mise en place d'une autorité portuaire intégrée pour l'ensemble des îles et archipels, à l'échelle de la Polynésie française. Le cluster a aussi contribué à la mise en place d'un plan de gestion communautaire comme par exemple RAHUI gestion et RESOLAG (Réseau d'Observation des Lagons de Polynésie), et pour la pêche hauturière. Le CMPF a aussi créé un pôle d'excellence technique de réparation nautique et navale, d'un pôle d'exploitation de la pêche fraîche (73 navires actifs pour la pêche), et élaboré un programme d'aménagement des infrastructures nautiques.

Le CMPF a comme projet de constituer un pool d'investisseurs locaux d'envergure. Par ailleurs, le CMPF a constitué un pool juridique d'experts et techniciens du droit maritime (juristes et avocats) dans le but d'adapter les réglementations. Concernant la recherche des énergies, le CMPF a constitué une « *Dream team EMR* » de Polynésie française.

Le CMPF a participé à la relance économique dans les archipels, en favorisant l'élaboration d'un plan de gestion de la ressource, ou encore la délimitation et la gestion de zones de types incubateurs dédiés à l'aquaculture et perliculture.

Concernant les formations initiales, il n'y a pas de lycée maritime en PF, mais l'objectif est de créer des filières maritimes en contribuant à l'élaboration d'une école de la mer et la définition d'une carte des formations maritimes la plus large et complète en adéquation avec les besoins du secteur.

Présentation des actions/sujets Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie :

Le Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie est composé de 101 membres

Les 6èmes journées de la mer ont eu lieu les 20 et 21 juillet 2022 à l'auditorium de la province Sud. Ce rendez-vous a ainsi réuni les professionnels de la mer, les institutions et les services techniques a été l'occasion de présenter les activités menées par le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie. Les prochaines journées de la mer seront ouvertes à tous les territoires alentours lors d'une semaine sur la mer : une internationale et une plus régionale.

Le Cluster maritime de Nouvelle Calédonie nous a présenté le port de Numbo.
https://youtu.be/3_1IcuWYa9o

Présentation des actions/sujets Cluster Maritime de la Réunion :

En 2022, le Cluster maritime de La Réunion compte 42 membres, ce qui représente +25% d'adhérents, mais 60% de cotisation en plus. L'objectif est de pérenniser et augmenter les actions du CMR en augmentant le nombre de cotisants.

- Actualité par filière

Concernant la filière de la maintenance navale, un dock d'occasion a été acquis, et des travaux d'aménagements du quai sont à prévoir pour le premier trimestre de 2023. Ce dock flottant engendre un besoin de formation de la filière maintenance, c'est pourquoi les échanges se poursuivent avec les partenaires pour anticiper le besoin de main d'œuvre notamment avec intégration des formations maintenance navale dans le PP du Future Lycée de la mer.

Concernant les formations maritimes, on peut retrouver à la Réunion les formations suivantes : formation EAMAR (développement de l'offre en proposant des formation capitaine 500+ module de pêche, mécanicien 750 Kw, MED III et son recyclage), Cette diversification des offres est due à la mise en place de formations dans le domaine para maritime, la mise en place de formations pour les marins mozambicains, mais aussi le recrutement de formateur. En 2027 est prévue l'ouverture d'un lycée de la mer et un navire école est actuellement en projet pour la Réunion.

Concernant la formation continue, on retrouve une offre variée de formation avec des activités en mer (matelot, plongeur-scapandrier, marin de plaisance et marin pêcheur), activités sur terre (coordinateur transit import-export, conducteur de grue, poissonnier) et activités de service (serveur en restaurant, responsable de centre de loisir, éducateur sportif, moniteur d'activité nautique).

Concernant l'attractivité de la filière, des événements sont organisés tels que la journée de la mer, la semaine de l'emploi maritime, le projet Gard la Mer, le projet la mer est à vous, ou encore le BiMER à la Réunion.

Le CMR présente une reprise satisfaisante des activités touristiques (sorties en mer) post-covid grâce à une belle saison Baleine, à noter également un retour « à la normale » sur la crise requin. (Projet de baignade sécurisée St Paul, étape à St Leu de compétition de surf mondiale...)

Quant à la croisière, la reprise est de 60 % avec une vingtaine de bateaux attendu entre novembre-avril prochain.

Une étude est en cours de réalisation de données économiques du *Whale Whatching* à La Réunion (IRD, CMR FIM baromètre économie bleue)

- Actions menées et projets prioritaires

Le CMR a réalisé des actions de suivi d'études avec l'étude de gisements NADs, ou encore GPEC filières maintenance navale.

Le CMR a notamment mené des actions de communication sur les réseaux, en renouvelant leur site, avec des vidéos, en rencontrant les membres, les partenaires ou encore le public.

Le CMR a participé à des événements tels que la Journée de la Mer, les Assises de l'économie Bleue, le rallye des métiers, la semaine de l'emploi maritime, le projet « Gard' la mer », projet « la mer et vous » et CAEIMER.



NB : les présentations faites en réunion sont annexées à ce compte-rendu